

## Le MR liégeois souhaite une majoration de salaire... comme la FGTB

L'Avenir - 22 fév. 2019

*Interpellé par la FGTB ce jeudi, le MR liégeois explique qu'il souhaite une majoration de salaire d'environ 150 euros par mois. Une mesure qui n'est pas tellement éloignée de la volonté du syndicat.*

À la suite de sa rencontre jeudi matin avec une délégation de la FGTB Liège-Huy-Waremme qui réclamait l'augmentation du salaire minimum légal, le MR liégeois indique qu'il s'engage également en faveur d'une majoration de salaire, a précisé jeudi en fin d'après-midi le député régional et communautaire Fabian Culot, en réponse à l'analyse de la FGTB jugée simpliste.

Jeudi matin, quelque 200 militants de la FGTB Liège-Huy-Waremme ont fait le tour des QG des partis politiques démocratiques liégeois afin d'exiger qu'ils inscrivent dans leurs programmes respectifs l'augmentation du salaire minimum légal à 14 euros brut/h ou 2 300 euros brut/mois et ce, en vue des élections régionales et fédérales du 26 mai prochain. Le président de la FGTB Liège-Huy-Waremme et des délégués ont ainsi été reçus aux sièges du PS, du cdH, du MR, d'Écolo et du PTB. Le même message a été porté à chaque arrêt.

Alors que la FGTB signalait, à l'issue de la rencontre au siège du MR liégeois, que celui-ci a considéré que les mesures prises par le gouvernement Michel constituent déjà une réponse à cette exigence, les libéraux tiennent à préciser que ce n'est pas exactement les propos qu'ils ont tenus.

Ainsi, comme en atteste le document présenté par la FGTB aux différents partis, le MR liégeois s'est engagé, «conformément à notre programme, à faire bénéficier les travailleurs, à commencer par ceux qui gagnent le moins, d'une majoration du salaire net et/ou pouvoir d'achat à concurrence d'environ 150 euros net, soit l'équivalent des mesures déjà réalisées sous la présente législature». Ce document a été signé par Philippe Dodrimont, président du MR de l'arrondissement de Liège, et par les députés wallons Diana Nikolic et Fabian Culot.